

**REUNION CLE DE L'AVALLONNAIS DU 18 FEVRIER 2020**

L'an deux mil vingt, le mardi dix-huit février à dix-neuf heures, la Commission Locale d'Énergies de l'AVALLONNAIS (CLÉA) du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY), régulièrement convoquée, s'est réunie Salle des Maréchaux de l'Hôtel de Ville d'Avallon, sous la coprésidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, de Monsieur Guillaume DUMAY, Vice-Président du SDEY, et de Monsieur Roland ENES, Animateur suppléant de la CLÉA.

Convocation du 24.01.2020

**Etaient présents :**

**Délégués titulaires**

Gilles TISSIER, Bernard CHEVAU, Roland ENES, Thierry OLIVIER, Daniel RAVERAT, Richard STEFANI, Alain MARC, Josiane BOUTIN, William CANO, Alain GODARD, Jean-Pierre PESCHER, Gilles CHAUVIN, Bernard MASSOL, Aurélie TARDIVON, André DUVAL, Jean-Claude LEMAIRE, Gilles CHENE, Eric FIALA, Jean-Marie BAILLOT, Thierry COYDON, Eric NAULOT, Guillaume DUMAY, Richard MOREAU, Claude MANET, Emmanuel DUCHÉ, Charles BARON, Alain GARNIER, Maurice CHOQUET, Didier IDES, Régis COCHARD, Agnès FOURNIER, Didier ROLLEY, Hervé RATON, Christian SCHILTZ.

**Délégués suppléants**

Guy DESLNESTE, Gérard PAILLARD, Claude THELY, Jean-Michel SABAN, Manolette AMORES, Christian GUERREAU, Bernard BLOT, Jean-Luc ROBERT, Jean-Luc RATAT, Maurice DONDAINE, Eric CHOQUET.

**Etaient absents :**

**Délégués titulaires**

- Thierry BOTREL, Jacques PIAULT, Martine ARCHIERI, Bernard GAREAU (excusé), Isabelle GEORGELIN, Nicolas ROBERT, Dominique HUDRY, Dominique NAIN, Jean-Louis GOUPY,  
Jean-Claude JARILLOT, Alain RIVARD, Philippe DESCHAUMES, Philippe de CHASTELLUX (excusé), Fabien ASSIER, Monique MAGDELENAT, Vincent BLANCHARD, Edouard HERPIN, Hervé LIETARD (excusé), Véronique PICHON (excusée), Gérard CHABERT, Philippe SAVANTRE, Brigitte GROGUENIN, Maryse BROEKAERT, Romain RENAULT (excusé), Marcel GASNIER, Philippe LENOIR, Gaëtan COQUARD, Pierre DIAZ (excusé), Marie-Laure de VAUCELLES (excusée), Annick LOPEZ, Guy GUENIFFEY, Pascal CRETHIOT, Julien LAGE, Ralph PAIN, Cyril LEGROS (excusé), Jean-Pierre DÉTROIT (excusé), Frédéric LE HIR, Jean-Claude AMICHAULT, David PAUPY, Claude SERRURIER, Philippe SERVANT, Gérard BAILLY, Jean-Michel BEAUGER, Clotilde MINARD (excusée), Alexandre LUCY, Josiane ROMMENS, Régis CANAT, Gérard RAVELLI (excusé), Jean-Louis CHARREAU.



### **Etaient présents également**

Monsieur Louis VIGOUREUX, Maire de THAROT.

### **Etaient excusés également :**

Jean-Paul BUTTARD, délégué suppléant de FOISSY LES VEZELAY, Micheline FORET, déléguée suppléante de VEZELAY.

Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, remercie tous les élus de leur présence à cette assemblée et remercie le Conseil Municipal et les services de la Mairie d'Avallon d'accueillir aujourd'hui la réunion de la CLÉA.

Il rend un hommage à la mémoire de Louis Marcel GARRIGA, Président du SIERA de 1995 à 2013, Vice-Président du SDEY en charge de la CLÉ de l'Avallonnais, décédé le 27 décembre 2019. Il rappelle les relations SIERA/FDEY passant de l'opposition au partenariat et tient à souligner la très grande érudition de Louis Marcel GARRIGA.

Il remercie les représentants du SDEY et des entreprises, qui sont venus à cette réunion afin d'apporter des informations et répondre aux éventuelles questions des délégués : Madame Émeline RIMBAULT (Directrice Adjointe des Services du SDEY), Monsieur Edouard BURRIER (Directeur Adjoint des Services du SDEY), Madame Julie MOREL (responsable du Service Finances et Comptabilité SDEY), Madame Sandrine DELAGE (Responsable des Services Electrification/Eclairage Public SDEY), Madame Aurélie ROSSIGNOL (Responsable service Optimisation énergétique SDEY), Madame Fabienne HERRMANN (Secrétaire CLEA SDEY), Monsieur Thomas BOUGIS (Chargé d'affaires CLEA SDEY), Monsieur Gabriel PERPINA (Chargé d'Affaires Eclairage Public SDEY), Messieurs Quentin MONASTIER, Jean-Michel LEDEUIL et Sam GOURLOT (Société CITEOS), Monsieur Marc BRUNEAU (Société TPIL).

## **ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est présenté par Monsieur Guillaume DUMAY, Vice-Président du SDEY :

1. La concession
2. Le budget 2020
3. Le règlement financier 2020
4. Les travaux en cours
5. Questions diverses.

Puis il donne la parole à Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY.

Monsieur Jean-Noël LOURY fait un bref rappel sur le fonctionnement des Syndicats d'Electrification Rurale jusqu'à la création du SDEY. Il aborde en particulier la question des loyers versés auparavant par EDF à chaque SIER pour la concession des réseaux et rappelle que sur les 21 Syndicats icaunais et le SIVOM du Gâtinais, 7 syndicats recevaient un loyer très modeste dont le SIERA ce qui, lors des négociations pour la signature du contrat de concession en 1999, a permis d'obtenir d'EDF une enveloppe dite « compensatrice » de 900 000 € aujourd'hui. Désormais, les ressources sont réparties uniformément sur l'ensemble du Syndicat.



Le regroupement au niveau départemental a permis d'investir fortement dans la compétence historique afin de réaliser des renforcements, extensions, sécurisations et dissimulations des réseaux, mais également de développer des compétences nouvelles qui s'étoffent régulièrement, notamment avec la loi de transition énergétique :

➤ L'éclairage public : service qui ne cesse de se développer et innover pour apporter un maximum de satisfaction aux communes adhérentes. 109 d'entre-elles ont demandé la rénovation globale de leur parc d'éclairage public avec télégestion.

Le règlement financier pour 2020 prévoit le maintien des subventions à 70% HT dans le cadre de rénovation globale en LED avec télégestion et la maintenance gratuite pendant 5 ans.

➤ SIG : (Système d'Information Géographique) Il permet de collecter l'ensemble des données géo-référencées en temps réel.

PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié) Pour qu'une commune connaisse ses réseaux, elle a besoin de deux choses : d'une part le géo-référencement précis des réseaux et d'autre part un fond de plan tout aussi précis : c'est le Plan de Corps de Rue Simplifié. Il deviendra obligatoire en 2026 pour les communes rurales.

➤ Transition Énergétique : La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), publiée au Journal Officiel du 18 août 2015, ainsi que les plans d'action qui l'accompagnent visent à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, ainsi que de renforcer son indépendance énergétique.

Le SDEY a développé son service d'Optimisation Énergétique afin d'informer et d'accompagner les élus locaux dans des politiques d'économies d'énergie sur les bâtiments communaux. Les services du syndicat ont une mission de diagnostic et de conseil pour la réalisation de programmes d'économies adaptés aux spécificités des communes et aux budgets mobilisables.

➤ Les bornes de recharge pour véhicules électriques

➤ Les vélos station. Monsieur Didier IDES, Maire de SAUVIGNY LE BOIS, demande si le SDEY travaillera avec les Offices de tourisme de l'Yonne, qui sont souvent les porteurs pour les projets vélos routes. Le Président répond par l'affirmative.

Tous ces outils doivent permettre un certain confort de vie dans les communes et aider au développement de la ruralité.

## 1. LA CONCESSION

*(sujet présenté par Emeline RIMBAULT, Directrice Adjointe des Services du SDEY. Documents projetés joints en annexe)*

Le contrat de concession en cours a été signé en 1999 et prend fin théoriquement en 2029. Le SDEY doit s'assurer qu'ENEDIS, en tant que concessionnaire chargé de l'exploitation et de la maintenance du réseau électrique, réalise les interventions nécessaires afin de garantir une qualité de la fourniture d'électricité satisfaisante.



Un nouveau modèle national de cahier des charges de concession avec possibilités d'adaptations locales est à disposition des Syndicats Départementaux depuis le 21 décembre 2017. C'est sur cette base que les négociations ont été engagées entre le SDEY et ENEDIS. Quinze réunions ont déjà été organisées en 2019 qui aboutissent à un blocage concernant les recettes futures du Syndicat. ENEDIS ne veut pas faire perdurer l'enveloppe compensatrice négociée en 1999.

*Un nouveau modèle le 21 décembre 2017*

**Pour les Syndicats d'Énergie**

**Les avancées du nouveau modèle :**

- Transition énergétique
- Bilan des forces et faiblesses du réseau
- Vision à long terme des investissements à réaliser par Enedis
- Plans d'action revus tous les quatre ans
- Redevances de réseau revalorisées

*Un nouveau modèle le 21 décembre 2017*

**Pour Enedis**

- Suppression de l'obligation de constituer des provisions pour renouvellement des ouvrages
- Soit un gain estimé au niveau national à 9,1 milliards € (base comptable 2016)
- Pour le SDEY cela représente 40M€ de provisions en fin de contrat.

Cette présentation n'appelle aucun commentaire ou question des délégués.



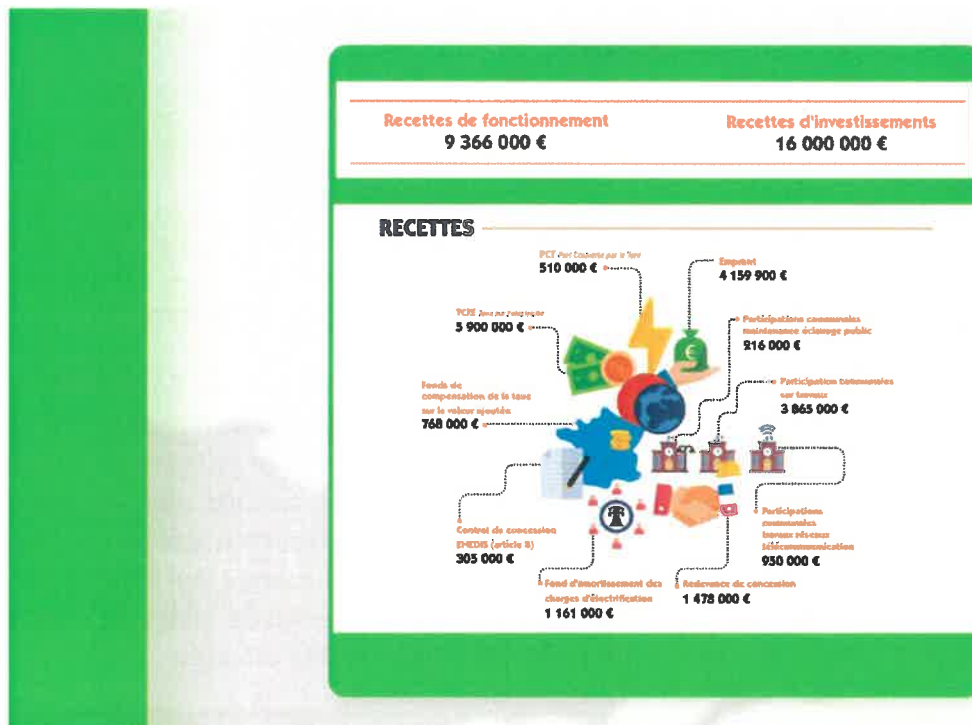
## 2. BUDGET 2020

(sujet présenté par Julie MOREL, Responsable du Service Finances et Comptabilité. Documents projetés joints en annexe)

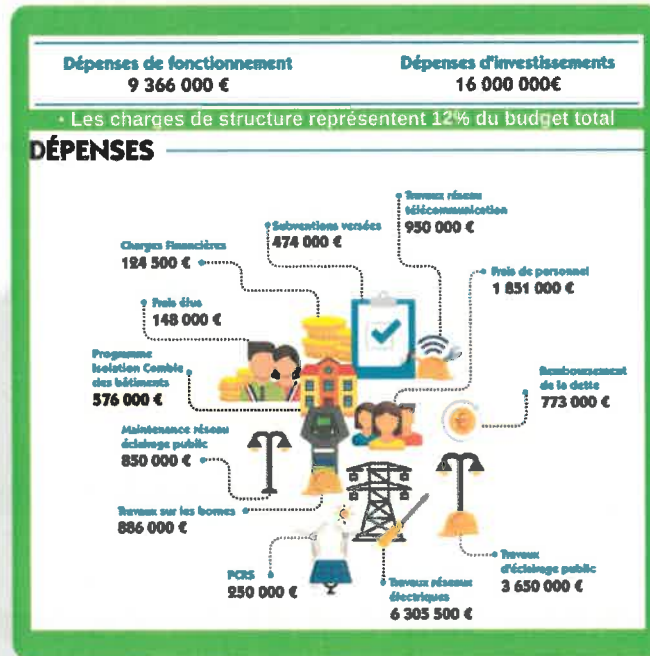
Madame Julie MOREL présente les deux objectifs principaux qui ont servi de base à l'élaboration du budget pour l'année 2020 :

- Accompagner les communes dans la maîtrise de leurs dépenses de fonctionnement
- Investir pour les réseaux

Puis elle fait un détail commenté des recettes et dépenses ci-après.







Le Président rappelle que les charges de structure représentent 12% du budget total.

Une question est posée par Monsieur Didier IDES, Maire de la commune de SAUVIGNY LE BOIS, sur l'affectation par le Département de la taxe finale sur l'électricité. Réponse lui est donnée par Messieurs LOURY et DUMAY : une partie (80 000 € cette année environ et 30 000 € l'an prochain) est reversée au SDEY au titre des subventions en annuité des emprunts contractés par les anciens SIER pour le financement des travaux d'électrification inscrits aux programmes subventionnés antérieurs dits « Programmes Départementaux » qui coexistaient avec les programmes FACE. Le restant de la somme perçue est englobé dans le budget départemental, cette recette n'étant pas pour le département une recette affectée.

### 3. REGLEMENT FINANCIER 2020

*(sujet présenté « Electrification et Eclairage Public » par Sandrine DELAGE, Responsable des Services Electrification/Eclairage public. Documents projetés joints en annexe)*

Madame Sandrine DELAGE présente les dispositions nouvelles ou reconduites du règlement financier pour l'année 2020 adopté lors de la séance du Comité Départemental du 9 décembre 2019.

Les points essentiels sont :

- Simplification de procédure concernant les acomptes des participations des communes afin de passer plus rapidement les commandes de travaux.



Seuls les travaux de plus de 15 000 € TTC font l'objet d'une demande d'acompte depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ainsi, les travaux inférieurs à cette somme sont commandés dès réception de la convention et délibération communale.

- Pour les démolitions de cabines hautes, prise en charge par le SDEY de 80% du coût de la démolition et de la reprise des réseaux liés. Une enveloppe dédiée de 800 000 € TTC a été votée ce qui représente environ 8 cabines.
- Maintien du financement de 70% pour le renouvellement du parc d'éclairage public en led connectées avec maintenance gratuite pendant 5 ans. Par ailleurs, une nouveauté, si parc LED existant, possibilité de rajouter le module « intelligent » avec financement à 70% du SDEY.
- Pour la dissimulation des réseaux, les travaux inscrits aux programmes FACE C et ARTICLE 8 bénéficient d'une prise en charge de 65% sur un plafond de 60 000 € HT, puis 30% d'aide au-delà du plafond. Les travaux inscrits sur le programme RESSOURCES PROPRES bénéficient d'une prise en charge de 30% par le SDEY.

*(sujet présenté « Mobilité électrique » par Edouard Burrier, Directeur Adjoint des Services du SDEY. Documents projetés joints en annexe)*

Monsieur Edouard BURRIER présente le point sur la mobilité électrique.

➤ Les bornes électriques

1. Normales : SDEY 30% commune 70%
2. Rapides : SDEY 50% commune 50%
3. Superchargeurs : SDEY 100% (6 à 8 prévus dans le département, à des endroits stratégiques, précise le Président LOURY)

Le nombre de charges est en augmentation et est passé de 300 en mai 2018 à 2 350 au mois de janvier 2020.

Le Président précise que le SDEY réfléchit également au déploiement des stations hydrogènes.

➤ Les véhicules électriques

1. voitures : 2 700 € pour l'achat ou location de la 1<sup>ère</sup> voiture
2. vélos : 500 € pour l'achat d'un vélo avec un maximum de 2 vélos

L'accent est mis sur l'auto-partage et l'expérience de la Mairie de PERRIGNY SUR ARMANÇON est citée en exemple. Monsieur Edouard BURRIER se tient volontiers, ainsi que ses services, à la disposition des Maires et de leur Conseil Municipal pour présenter ce dispositif.

Est ensuite abordé le projet de cartographie pour les stations de vélos électriques, travail en commun sur l'ensemble du département, avec tous les partenaires concernés (Collectivités locales et leurs groupements – organismes de tourisme etc.)

En dernier, est évoquée la question du stockage de l'énergie, thème qui avait été développé lors des Assises de l'Yonne organisées en 2019 par le SDEY.



*(sujet présenté « Nouvelles Aides 2020 » par Aurélie ROSSIGNOL, responsable service optimisation énergétique. Documents projetés joints en annexe)*

Madame Aurélie ROSSIGNOL présente les nouvelles aides pour l'année 2020 :

- Rénovation énergétique des bâtiments avec appel à projets :
  - soit pour une rénovation totale du bâtiment, répondant aux critères Effilogis (Programme de la Région Bourgogne Franche-Comté) : le SDEY apporte 25% d'aide supplémentaire avec un plafond maximum de 50 000€.
  - soit pour une rénovation partielle du bâtiment : le SDEY apporte 15% d'aide avec un plafond de 20 000€ par projet.
- Travaux constructions de bâtiments avec appel à projets :
  - soit pour une construction répondant aux critères Effilogis, le SDEY apporte une aide de 20% sur un plafond de 50 000€ par projet,
  - soit pour une construction BBC EFFINERGIE 2017, le SDEY apporte une aide de 15% avec un plafond de 20 000€ par projet.
- Isolation de combles perdus : via un groupement à l'échelle de la région, étude financée à 75% par le SDEY, puis 50% sur l'investissement pour les adhérents au service CEP, et 25% pour les non adhérents.

(voir dispositions du règlement – prendre l'attache du service et en particulier [a.rossignol@sdey.fr](mailto:a.rossignol@sdey.fr))

Le SDEY est au service et en direction des communes rappelle Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY. N'hésitez pas à prendre l'attache des services.

#### 4. POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

*(sujet présenté par Guillaume DUMAY, Vice-Président du SDEY.)*

Monsieur Guillaume DUMAY, Vice-Président du SDEY, souligne que la liste des travaux en cours compilés sur le tableau distribué en début de séance est dense et concerne surtout des travaux d'éclairage public et aussi des alimentations de pylônes de téléphonie mobile. Il rappelle que les services sont là pour répondre aux communes et que des questions ne doivent pas rester en suspens. Ce document n'apporte aucune question ou observation de la part des délégués.

Monsieur Gilles CHENE, Maire de LICHERES SUR YONNE, informe l'assemblée que le pylône installé sur sa commune émet maintenant en 4G, ce qui est très appréciable.





## 8 - QUESTIONS DIVERSES

A l'issue de la réunion, Monsieur Jean-Noël LOURY remet à Monsieur Roland ENES, Animateur suppléant de la CLÉ de l'Avallonnais depuis 2014, la médaille du SDEY pour récompenser et honorer son parcours électif au service des collectivités locales (élu de 1971 à 2014 de la Mairie d'AVALLON) et de l'électrification rurale (de 1995 à aujourd'hui).

L'ordre du jour étant épuisé, Messieurs Jean-Noël LOURY, Guillaume DUMAY et Roland ENES lèvent la séance à 20 h 15.

AVALLON, le 19 février 2020

**Roland ENES**  
Animateur Suppléant  
de la CLÉ de l'AVALLONNAIS

**Guillaume DUMAY**  
Vice-président du SDEY

